

Conseil d'administration et Assemblée générale mixte – Pouvoirs

Nom Prénom

Organisme

Fonction

Ville

POUVOIR CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux fins de me représenter lors du Conseil d'administration du 1er octobre 2021, je
donne pouvoir pour voter en lieu et place à :

Nom Prénom

Fonction

Organisme

Date

Signature

NB : ce pouvoir ne peut être donné qu'à une autre personne bénéficiant du droit de voter à l'occasion du conseil
d'administration, à savoir un président, un administrateur ou un dirigeant d'une EPL adhérente. Il doit être daté et signé. Si le
pouvoir est laissé en blanc, il sera considéré comme étant accordé de droit au président de la Fédération régionale.

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Aux fins de me représenter lors de l'Assemblée générale mixte du 1er octobre 2021, je
donne pouvoir pour voter en lieu et place à :

Nom Prénom

Fonction

Organisme

Date

Signature

NB : pour être valable, ce pouvoir ne peut être donné qu'à une autre personne bénéficiant du droit de voter à l'occasion de
l'Assemblée générale, à savoir un président, un administrateur ou un dirigeant d'une EPL adhérente. Il doit être daté et signé. Si
le pouvoir est laissé en blanc, il sera considéré comme étant accordé de droit au président de la Fédération régionale.

CONTACT **Hacène Lekadir**

Fédération des Epl Hauts de France – 95 rue d'Amsterdam, 75008 Paris

Tél. 01 53 32 22 56 / 06 42 04 05 14